

Procédure de réinscription administrative (2^{ème}, 3^{ème} année et dérogation)

Doctorat PSL préparé à l'École normale supérieure

Année universitaire 2017-2018
Du 1^{er} septembre au 31 octobre 2017

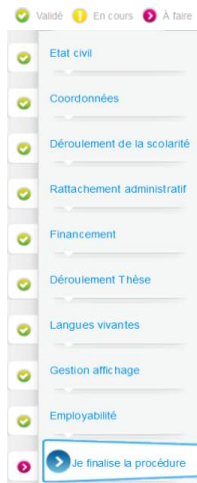
I. RÉINSCRIPTION EN LIGNE

Votre réinscription dans ADUM est obligatoire.

★ Pour commencer :
<http://www.adum.fr/index.pl?site=PSL>



- ★ Entrer adresse mail valide et mot de passe
- ★ Actualiser votre profil
- ★ Mettre à jour votre CV
- ★ N'oubliez pas de sauvegarder à chaque fois pour passer à l'étape suivante



Progress bar showing completion status for various fields: Validé (green), En cours (yellow), À faire (red).

- Etat civil
- Coordonnées
- Déroulement de la scolarité
- Rattachement administratif
- Financement
- Déroulement Thèse
- Langues vivantes
- Gestion affichage
- Employabilité
- Je finalise la procédure

Veillez à ce que toutes les cases soient remplies au maximum !

- ★ Après finalisation de la procédure :
 - Vos données sont transmises pour validation
 - Les documents de réinscription sont désormais disponibles dans votre espace personnel ADUM, vous devez les imprimer et les faire signer (directeur de thèse et directeur de l'ED)
 - Votre dossier papier complet doit être transmis au Pôle des doctorants de l'ENS.



Signaler dans ADUM toute modification concernant votre :

- Encadrement (directeur de thèse, co-encadrant etc.)
- Financement (garder l'historique de vos financements intérieurs)
- Titre de thèse

II. COMPOSITION DU DOSSIER DE RÉINSCRIPTION

★ Pièces à télécharger dans votre compte ADUM :

- Fiche de réinscription (avec signatures)*
- Charte des thèses PSL (avec signatures) *
- Si changement de directeur : Formulaire STEP de modification signé

★ Pièces à joindre au dossier :

- Attestation Sécurité Sociale pour 2017/2018*
 - attestation d'affiliation à la sécurité sociale (Si vous avez un financement)
 - attestation d'assurance maladie (Si vous êtes sans contrat et âgé de plus de 28 ans au 1er octobre de l'année en cours)
 - vous choisissez votre centre d'affiliation au moment du paiement (LMDE, SMEREP) (Si vous êtes boursier ou sans financement et vous êtes âgé de moins de 28 ans au 1er octobre de l'année considérée et sans contrat, vous relevez du régime étudiant de la sécurité sociale)
 - copie de la carte européenne (Si vous êtes ressortissant d'un pays de l'UE)
- Attestation d'assurance de responsabilité civile*
- Justificatifs de financement de la thèse (contrat doctoral, contrat de travail, bourse etc.)*
- Si dérogation au-delà de la 3^{ème} année* :
Joindre une lettre de demande de dérogation exposant les raisons du retard de la soutenance. Ce document doit comporter la date prévue de soutenance et être signé par votre directeur de thèse.
- Si cotutelle : lettre de poursuite d'engagement de la part du directeur en cotutelle et l'attestation d'inscription dans l'autre établissement pour 2017/2018



Les pièces demandées ci-dessus doivent être déposées ou envoyées par voie postale dans leur intégralité et dûment signées au Pôle des doctorants et HDR (Adresse : 45 rue d'Ulm 75005 Paris – doctorat@ens.fr).

Tout dossier incomplet ne sera pas traité.

III. PAIEMENT DROITS D'INSCRIPTION

Par chèque ou par carte bancaire au Pôle des doctorants et HDR sur convocation.

* Documents obligatoires pour votre réinscription